

Michael A. Screech. *Marot évangélique*, Études de Philologie et d'Histoire no 4, Genève, Librairie Droz, 1967, 122p.

Pierre Sage

Volume 1, Number 1, avril 1968

Baudelaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/500009ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/500009ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Sage, P. (1968). Review of [Michael A. Screech. *Marot évangélique*, Études de Philologie et d'Histoire no 4, Genève, Librairie Droz, 1967, 122p.] *Études littéraires*, 1(1), 143–145. <https://doi.org/10.7202/500009ar>

Michael A. SCREECH, **Marot évangélique**, Études de Philologie et d'Histoire n° 4, Genève, Librairie Droz, 1967, 122 p.

C'est un opuscule : cent vingt pages de format modeste, mais lourd de substance et riche de sagesse. L'Auteur, dont tous les « seizième-mistes » admirent depuis longtemps la maîtrise et reconnaissent l'autorité, a pris dessein d'étudier, sur nouveaux frais, le problème difficile de la religion de Marot et de rectifier les erreurs qu'il a discernées dans les analyses de ses devanciers, notamment M<sup>lle</sup> P. Leblanc (*la Poésie religieuse de Clément Marot*, Paris, Nizet, 1955) et surtout M. Claude Mayer, « marotiste » patenté (*la Religion de Marot*, Genève, Droz, 1960). Soit dit en parenthèses, il est permis de regretter que l'esprit polémique, dont M. Screech s'efforce louablement d'adoucir les âpretés, fasse ici ou là quelques percées.

On doit dire que la démonstration n'y perd rien. Elle est péremptoire. Il n'y a qu'à s'incliner devant l'exégèse magistrale que l'auteur nous propose des textes de Marot, en particulier des fameux vers, en général si mal compris, de *l'Épître au Roy, du temps de son exil à Ferrare* :

« De Lutheriste ilz m'ont donné  
(le nom :  
Qu'à droict ce soit, je leur  
(respondez que non, etc. »

M. Screech a raison, de toute évidence, contre M. Mayer : la connaissance, beaucoup plus familière, qu'il a de l'Écriture lui a fait découvrir les sources pauliniennes de cette profession de foi et, partant, son exacte signification. Aucun doute désormais : cette dénégation apparente doit s'interpréter comme une adhésion de cœur à la réforme luthérienne.

Toutefois, il faut bien le dire : il y a beau temps qu'on avait observé — et M. Mayer à son tour — que ce *Credo*, dont la plupart des auteurs de manuels admiraient avec candeur

l'accent « émouvant », usait de formules assez équivoques ; et l'on ne peut nier que Marot, dont la souplesse féline est connue, n'ait eu dessein de satisfaire aux deux partis en affirmant à la fois son catholicisme et son « luthérisme ».

On pourra se demander de quel côté est sa sincérité. Mais la question risque fort d'être dénuée de sens. Entre 1520 et 1540, ils étaient nombreux les catholiques — et justement parmi les plus fervents — qui, irrévocablement attachés à l'Église de Rome, approuvaient Luther sur plus d'un point, regrettaient les rigueurs disciplinaires qui l'avaient frappé et avouaient qu'ils étaient redevables à ses appels passionnés d'un accroissement de générosité chrétienne. Érasme, entre bien d'autres, nous en est témoin. Jusqu'à quel point Marot a-t-il poussé son « luthérisme » et gardé cependant cette fidélité qu'il affirme à « la sainte, vraie et catholique Eglise » ? Il a très mal parlé du pape et de la cour de Rome, c'est vrai. Mais il n'était pas le seul et, pas plus pour lui que pour des milliers de ses frères, cet irrespect ne signifie qu'il fût disposé à blasphémer la messe et à suivre Luther jusqu'au schisme. Lui-même, « maître Clément », aurait-il été capable, au milieu des débats confus où s'enlisaient les théologiens, de dire très précisément où il se situait ? Luthériste, catholique : qu'entend-il par ces termes, ployables à divers sens ? Nul critique, pour peu qu'il ait conscience du mystère des âmes et des complexités de l'histoire religieuse, n'osera trouver facile de répondre à ces questions. M. Screech le sait aussi bien que nous, encore qu'il se porte parfois à des affirmations trop catégoriques.

Au demeurant, ce n'est pas faire injure à Marot que d'affirmer qu'il n'avait ni la tête d'un penseur ni l'âme d'un apôtre. À ce poète de cour, amoureux du plaisir, adorateur impénitent des belles dames, il n'est guère possible d'attribuer des

convictions théologiques longuement méditées et parfaitement cohérentes. Soyons justes et n'oublions pas qu'il est capable de gravité et parfois de profondeur; et il est certain qu'à force d'admirer, à la suite de Boileau, l'« élégant badinage », on a souvent enfermé Marot dans ce qu'on appellera plus tard la « poésie fugitive ». Il reste que les huit dixièmes de son œuvre ressortissent à cet aimable genre où personne jamais ne l'a surpassé. Il y montre un tel génie; sa nonchalance masque une telle maîtrise du vers et quelquefois un tel sens poétique; il lui arrive d'accéder à une vigueur telle qu'on se prend à regretter qu'il n'ait pas voué sa Muse aux « grands sujets », pour parler comme La Fontaine. Oui, Marot a des parties de grand poète et des pressentiments de la haute poésie. Mais quand on a opéré cette mise au point, il faut bien constater qu'il n'a pas suivi cette voie héroïque vers laquelle ne l'avaient orienté ni son caractère, ni son éducation ni ses fréquentations.

Ces remarques nous amènent à répéter notre question: que représentait au juste, pour Marot, l'adhésion au luthéranisme? Alors qu'il est si difficile d'y répondre au sujet de n'importe quel « évangélique » de cette période, c'est deux fois plus malaisé quand il s'agit d'un poète engagé dans les modes et les engouements des cours et dont la vie intérieure nous échappe quasi totalement<sup>1</sup>.

Insistons sur ce point de méthode. Il ne suffit pas d'avoir relevé dans un livre les indices ou même l'expression d'une doctrine, d'un courant d'idées. Pour saisir le sens précis et la valeur exacte de ces formules, il est nécessaire de déceler comment elles s'accordent avec les maximes de pensées et de conduite de

l'auteur; on doit se demander quelles modifications elles subissent, quelles nuances originales elles prennent en s'insérant dans le système mental et l'organisme spirituel de l'homme qui les adopte. Recherche laborieuse, mais indispensable et féconde. M. Screech a le mérite de nous le rappeler.

Dans son dernier chapitre, l'Auteur avoue que la conduite de Marot, lors de son « abjuration » de novembre 1536, rend plus obscure encore sa position religieuse. Et les « peut-être » viennent nombreux sous la plume loyale de notre historien. Cet « hésuchisme » où paraît s'enfermer le poète, qu'en faut-il penser? *Chi lo sa?*

Tout compte fait, nous oserons dire que le problème, qui est d'une grande conséquence quand il s'agit d'un Rabelais, d'un Ronsard, ne présente pas la même importance dans le cas de Marot. Que vous le teniez pour luthérien ou pour catholique de plus ou moins libre observance, le sens général de son œuvre ne sera guère modifié à vos yeux. Son génie propre se déploie hors de ces domaines.

La Fontaine — dont le nom vient spontanément quand on parle de Marot — constate que

« Le sage dit, selon les gens :  
Vive le Roi! Vive la Ligue! »

Est-ce une grave erreur de penser que Marot était capable de pratiquer la même morale de circonstance?

Regrettons, pour terminer, les fautes d'impression trop nombreuses qui déparent ce bon petit livre. J'en signale quelques-unes ainsi qu'une ou deux phrases discutables.

P. 27, ligne 29: « n'avait pas été »; lire: « n'a pas été ».

P. 28, ligne 11: « apprécier »; lire: « apprécié ».

P. 41, ligne 11: « Marot ait allusion »; lire: « fait allusion ».

P. 47, note 2: « adimpleretur »; lire: « adimpleretur ».

<sup>1</sup> Je n'oublie pas les *Psaumes*, qui mériteraient, comme M. S. le dit, une discussion particulière, mais qui laissent, semble-t-il, le problème entier.

P. 48, dernier alinéa : « scandaleuse, seditieuse, etc. » : ces adjectifs au féminin pluriel exigent un substantif de mêmes genre et nombre, tel que « ces assertions », et non un neutre comme « tout cela ».

P. 80, lignes 9-10 : « il prie à la Vierge » ; lire : « il prie la Vierge ».

P. 81, ligne 6 : « cœlam » ; lire : « cœlum ».

P. 90 : « Quand Béda, condamnant Érasme, tâchait d'opposer à la < vérité > ce que son adversaire appelait les *traditiunculæ humanæ*, etc. » : la phrase n'est pas claire et la suite ne l'éclucide pas.

P. 91, 2<sup>e</sup> alinéa : « Mais, quelque soit la valeur . . . » ; lire : « quelle que soit . . . »

P. 93, lignes 10-11 : « Se rappelant . . . d'avoir » ; lire : « avoir ».

P. 97 : « Marot [. . .] revendique, à la suite de la Bible, le privilège, d'origine divine, d'appliquer l'intelligence dont Dieu a doué notre humaine nature à mesurer toute doctrine à l'aune infaillible de l'Écriture Sainte [. . .] : notion < protestante >, si l'on veut, luthérienne certainement, mais non exclusivement » . . . Cette formule manque de netteté : il conviendrait de préciser en quoi ce « droit de juger des questions religieuses » à la lumière de l'Écriture diffère du « libre examen » luthérien et si, d'autre part, il est ou non conciliable avec la doctrine romaine.

P. 111, ligne 28, lire : « Alberto Pio de Carpi ».

P. 116, ligne 16 : « liberavo » ; lire : « liberabo ».

En outre, on peut relever quelques vers faux (p. ex. p. 88, ligne 4 ; 94, ligne 22 ; 96, vers 4 ; 102, ligne 10 . . .).

Une seconde édition fera disparaître ces menues taches et obscurités.

Pierre SAGE

Facultés catholiques, Lyon.

□ □ □

Jean MÉNARD, **Xavier Marmier et le Canada, relations franco-canadiennes au XIX<sup>e</sup> siècle**, Québec, les Presses de l'Université Laval, 1967, 210 p.

Il faut venir au Canada pour découvrir Xavier Marmier : alors que cet écrivain franc-comtois semblait bien oublié en France et que la partie la plus intéressante de son œuvre dormait à la Bibliothèque de Pontarlier, sa ville natale, voici que M. Eldon Kaye, professeur à l'Université Carleton, entreprend l'édition critique du *Journal*, et que M. Jean Ménard publie à Québec un ouvrage sur *Xavier Marmier et le Canada*.

C'est un aspect particulier de la personnalité de Marmier que présente M. Ménard : le grand voyageur, l'aimable causeur, l'auteur de romans où dominent la couleur rose, le goût de sucre et de miel et le penchant pour le mélodrame, ont en commun une amitié fidèle pour le Canada, amitié d'autant plus remarquable qu'elle est restée sans nuages. Si l'on considère les haines recuites, les flots de bile déversés dans son *Journal*, d'une valeur historique certaine, à l'encontre de ses contemporains, protecteurs, amis et ennemis, les anecdotes et ragots colportés avec l'indignation convenable sur les grands personnages de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle français, on appréciera à sa juste valeur la qualité des sentiments que Marmier porte à ses amis canadiens.

M. Ménard nous le montre, dans un chapitre intitulé précisément *l'Ami du Canada*, recevant jusqu'à sa mort amis et visiteurs de la Nouvelle-France, s'efforçant de faciliter leur séjour, les introduisant chez les écrivains français, leur procurant, chose très difficile, des cartes d'entrée aux séances de l'Académie, enfin se faisant l'intermédiaire bienveillant et obligé des relations franco-canadiennes. Il était même surnommé « Le